

**Ordonnance du Roy du 25 Janvier 1743 Pour servir de règlement à trente huit bataillons de Milice, à chacun desquels S.M. a ordonné qu'il sera joint trois cens hommes de la nouvelle levée, pour les former à neuf cens hommes**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 25 Janvier 1743 Pour servir de règlement à trente huit bataillons de Milice, à chacun desquels S.M. a ordonné qu'il sera joint trois cens hommes de la nouvelle levée, pour les former à neuf cens hommes

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1743]